



A la veille des périodes pour les élections présidentielles à Madagascar, MADAGATE.com agitateur d'idées sur le Net remet la question à jour et relance les débats. Il est vrai que les malgaches d'Andafy, jusqu'à présent, considérés comme des minorités ethnonationales s'intéressent de plus en plus à la direction des affaires publiques de son pays, d'ailleurs, il s'agit d'une aspiration plus que légitime de l'ensemble de diaspora malgache, du moins en France.

Cela ne contredit pas non plus aux alinéas de l'Article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipulant que : « Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis » Compte tenu de sa vivacité, la diaspora malgache, représente une masse non négligeable dans la balance politique. En sachant que le régime actuel, bénéficie d'une grande confiance majoritaire selon nos sondages réalisés auprès de la diaspora malgache en France, la participation massive de cette dernière aux prochaines élections présidentielles malgaches, pourrait être facteur de victoire de son actuel favori dès le premier tour.

Si on considère que ce droit de vote est un acquis, voire un noble devoir des citoyens, la mise en place, et l'organisation d'un tel suffrage à l'étranger n'est pas mince à faire, surtout pour un pays comme Madagascar. Cela nécessite beaucoup de ressources et d'argent. Mais est ce que les jeux en valent la chandelle ?

Petit Rappel :

Fraîchement élu en 2002, lors de sa première rencontre publique avec la diaspora malgache, le président, Marc Ravalomanana, a été interpellé sur cette question d'accès des malgaches au suffrage universel depuis l'étranger. La réponse n'a pas été listée parmi les priorités du gouvernement. Et malgré les années qui se succèdent, les milliers de citoyens égarés hors du pays demeurent dans l'attente d'une réponse concrète. Monja Jaona, le grand nationaliste de l'île Rouge dans ses différentes revendications publiques, disait souvent « Zaza tsy tomany tsy mahazo nono » - Un bébé qui ne réclame pas assez, par un cri des larmes, n'aura point sa tété.

Doit-on admettre que le suffrage universel n'est pas arrivé en une fois, comme un cadeau offert par les gouvernants aux gouvernés, il a connu diverses étapes à des accélérations différentes, et c'est un processus toujours en cours dans de nombreux Etats.

Parmi les favoris de ces élections, les fils à papa avaient déjà déclaré, AU NOM DU PERE, leur candidature à la magistrature suprême du pays. Ils tentent la cagnotte pour « un fauteuil présidentiel d'Ambotsirohitra»

On va bien se poser la question ... A qui le tour ?

Augustin Andriamananoro - www.madagate.com .